



# SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 novembre 2017 à 18 h 30

tel : 02.31.27.15.80  
fax : 02.31.23.86.06  
mairie@cagny.fr  
www.cagny.fr

## **BATIMENTS COMMUNAUX**

### **VIDEOSURVEILLANCE : DEVIS**

(Joël COTREL, rapporteur)

Par délibération n°2017/50 en date du 4 juillet 2017, le Conseil municipal décidait de lancer une étude technique et financière pour l'installation d'une vidéosurveillance à des points stratégiques de la commune.

Une délégation d'élus et d'agents a assisté à une présentation du système mis en place à Blainville-sur-Orne par la société 2AD qui a établi le chiffrage d'une vidéosurveillance pour la commune compris dans une fourchette allant de 35 000 € HT à 40 500 € HT. Les secteurs visés par le dispositif concernent l'atelier technique, la mairie et l'église, le Foyer Rural, les écoles et la salle omnisport, l'espace sportif du Petit Bois.

Après la présentation du dossier, le Conseil municipal demande des informations complémentaires :

- L'installation d'une vidéosurveillance a-t-elle diminué les actes de vandalisme sur Blainville-sur-Orne et sur les communes dotées d'un tel système ?
- L'image produite par la vidéosurveillance est-elle recevable dans le cas d'une procédure judiciaire ?
- Le dispositif proposé est-il modulable ? Si oui, quelles en sont ses limites en cas d'extension de la vidéosurveillance ?
- Faire chiffrer également une vidéosurveillance pour l'arrière du Foyer Rural.

Pour conclure, Monsieur le président indique que le projet d'installation d'une vidéosurveillance sur les espaces communaux précités sera affiné et que d'autres devis seront sollicités.

### **ECOLE MATERNELLE : INFORMATIONS**

Le permis de construire de l'école maternelle est accordé depuis le 3 novembre dernier, la remise des plis de l'appel d'offres est fixée au 23 novembre à midi et la date de l'ouverture des plis n'est pas encore déterminée.

Quant à la subvention DETR 2017, un acompte de 49 167 € a été versé correspondant à 30% de la subvention allouée de 163 890 €.

## URBANISME - ENVIRONNEMENT

### IFA2 - LIAISON ELECTRIQUE SOUTERRAINE ET SOUS-MARINE FRANCE – ANGLETERRE N°2

Le projet d'interconnexion électrique souterraine et sous-marine entre la France et l'Angleterre IFA2, porté par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) côté français et National Grid côté anglais, prévoit la construction d'environ 200 km de câbles sous-marins et 24 km de câbles souterrains. Ces derniers sont positionnés sur 16 communes de Merville-Franceville à Bellengreville, en passant notamment par Cagny.

Les travaux de construction de la liaison IFA2 auront lieu courant 2018. Pour une présentation plus détaillée de la phase travaux, RTE convie les collectivités à une réunion le mardi 21 novembre 2017, soit à 10h30 à Hérouvillette, soit à 14h30 à Bourguébus.

## AFFAIRES FINANCIERES

### SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE

*délibération 2017/73*

En 2018, les classes de CM1 et CM2 partiront en voyage scolaire en Dordogne et une subvention de 9 000 € est sollicitée.

Le budget s'établit ainsi :

|   |                               |
|---|-------------------------------|
| <b>Coût de la prestation par enfant :</b> | <b>373 €</b>                  |
| Participation de l'APE                    | 1 410 € soit 30 € par enfant  |
| Subvention de la mairie                   | 9 000 € soit 191 € par enfant |
| Subvention de la coopérative scolaire :   | 799 € soit 17 € par enfant    |
| <b>Reste à charge famille</b>             | <b>135 € par enfant</b>       |
|   | <b>210 € pour 2 enfants</b>   |

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité (14 voix POUR) :

- décide de verser à l'école élémentaire, pour le financement du voyage scolaire de 2018, une subvention de 9 000 €,
- décide d'inscrire la dépense à l'article 6574 de la section de fonctionnement,
- donne à Madame le maire pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires.

## SPORTS – CULTURE – ANIMATION – JEUNESSE

### BIBLIOTHEQUE : CONVENTION DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES NUMERIQUES DANS LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT DU CALVADOS

*délibération 2017/74*

Par délibération n°2016/95 en date du 13 décembre 2016, le Conseil municipal adhère à l'offre numérique proposée par la Bibliothèque Départementale du Calvados.

Ainsi, le bouquet de ressources numériques intitulé « la boîte numérique » est accessible gratuitement pour l'utilisateur sur internet et concerne le cinéma, la musique, la formation de qualité professionnelle, les livres, la presse.

Pour acter le partenariat entre la commune et la Bibliothèque Départementale du Calvados, une convention a été signée pour l'année 2017 et afin d'assurer la continuité du service pour les usagers de la bibliothèque, une nouvelle convention pour l'année 2018 est soumise à l'approbation de l'assemblée.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 voix POUR)

- renouvelle son adhésion à l'offre numérique proposée par la Bibliothèque Départementale du Calvados,
- autorise Madame le maire à signer la convention 2018 à intervenir avec le Département,
- donne à Madame le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires.

## **AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

### **ASSOCIATION DU COMITE GOODWOOD : REUNION DU 12 OCTOBRE 2017**

(Jean-Paul HAUGUEL, rapporteur)

Le comité Goodwood s'est réuni le jeudi 12 octobre à Démouville et un point sur le travail des commissions a été présenté :

- Commission « jeunesse » : plusieurs écoles dont celle de Cagny rentrent dans le projet de dessins pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire,
- Commission « mémoire » : forte participation à la journée terrain pour déterminer les emplacements des panneaux et totems sur le parcours de la bataille,
- Commission « communication » : le logo définitif a été validé.

A propos de cotisation, tout d'abord unique et ensuite transformée en annuelle, l'association a validé qu'elle soit obligatoire pour tous en 2017 et qu'elle soit ensuite laissée à la libre appréciation des communes malgré l'article 7 des statuts de l'association.

Concernant l'aspect financier du projet, 4 067,50 € sont actuellement encaissés sur un prévisionnel avoisinant désormais la somme de 91 000 €. Des subventions sont seulement escomptées.

La journée de commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Goodwood est fixée au vendredi 7 juin 2019 au cimetière de Banneville-la Campagne avec le concours des enfants des écoles.

## **AFFAIRES DIVERSES**

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **AIDE AUX DEVOIRS**

Laurence MAUREY avec la participation de Marie-Jo et Marc DIESNY assure bénévolement un soutien scolaire aux élèves de Cagny fréquentant les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> du collège Villey Desmeserets.

Les élèves, au nombre de dix actuellement, sont proposés par les professeurs du collège.